

Egalité femmes / hommes en orientation professionnelle

29/05/2018

MENUISIÈRE BOIS

En bref...

La menuisière réalise tous les "menus travaux" en bois destinés à la construction. Elle conçoit, fabrique et pose des ouvrages de toute nature : ouvertures et fermetures (portes, fenêtres, volets...), mais aussi agencement (placards, stands, comptoirs...) et menuiseries intérieures (portes et panneaux d'habillage, cloisons légères...). Sur la base de plans, elle débite les pièces nécessaires et les façonne avec des machines (scie, rabot, défonceuse...). En atelier, elle effectue l'assemblage complet des ouvrages ou celui de sous-ensembles. Sur chantier, elle réalise leur montage, leur installation, leur fixation. Précision et soin sont ses qualités premières.



© zenon - fotolia.com

Dans le détail...

La spécialiste du bois dans la construction et l'aménagement intérieur

Cette menuisière fabrique et pose des ouvrages en bois, destinés essentiellement à l'équipement de bâtiments et à leur aménagement intérieur. En construction, ce sont les ouvertures et fermetures (portes et portails, fenêtres, volets...), mais aussi les escaliers, les parquets, les plinthes... En agencement et en décoration, ce sont des éléments de cuisine, des placards, des bibliothèques, des présentoirs...

Sur certains ouvrages comme les ouvertures, le bois est concurrencé par l'aluminium ou le PVC, qui présentent des caractéristiques spécifiques et nécessitent une mise en œuvre particulière. C'est alors la menuisière aluminium ou PVC, exerçant un métier voisin, qui intervient.

Le bois reste cependant toujours largement utilisé, car ses qualités sont nombreuses : c'est un matériau qui se travaille bien, chaleureux, esthétique et isolant. La matière première de la menuisière peut être le bois massif brut ou ayant déjà été transformé par les fabricants industriels, comme le contreplaqué, l'aggloméré, le médium ou le stratifié, très utilisés en agencement décoration.

Des travaux la plupart du temps sur mesure

L'activité de la menuisière reste essentiellement artisanale. Dans la plupart des cas, elle réalise des travaux sur mesure. Lorsqu'elle reçoit la commande d'un ouvrage, elle choisit elle-même ou avec son client le bois à utiliser. Elle apporte ses conseils techniques, en tenant compte de la destination de l'ouvrage, des qualités spécifiques de chaque type de matériau : résistance mécanique, tenue à l'humidité, esthétique...

En atelier : réalisation de plans, débit de pièces et montage à blanc

Lorsque le client ne fournit pas de plans ou de mesures, la menuisière effectue des relevés sur site et réalise des plans sur son ordinateur. Elle dessine différentes vues (perspectives, coupes, détails d'assemblage...) et mentionne les cotes (dimensions).

Au crayon ou à la pointe à tracer, avec une équerre ou une règle, elle reporte les cotes et les

angles sur les planches et panneaux qu'elle a sélectionnés. Elle peut alors les débiter à la scie sauteuse ou circulaire... Pour obtenir des longueurs planes et de l'épaisseur voulue, elle dégauchit et rabote les pièces ; avec une machine à bois, elle peut façonner des moulures, des rainures ou des formes d'assemblage (tenon, mortaise, languette, queue d'aronde...). A chaque opération ou profil à réaliser, elle monte son outil spécifique (lame ou fraise) sur la machine et la règle avec soin.

Une fois les différents éléments préparés, la menuisière procède à un "montage à blanc", afin de vérifier que les emboîtements se font bien, que les dimensions sont bonnes. Elle réalise à l'atelier l'assemblage définitif des ouvrages qu'elle pourra transporter. Elle procède par encollage ou utilise des chevilles, des équerres et des vis. Elle pose la quincaillerie (poignées, charnières, gonds...), réalise parfois un placage.

La finition consiste enfin à réaliser le ponçage, le passage d'un vernis ou d'une peinture.

La pose : niveau et aplomb de rigueur

La menuisière se déplace sur le chantier pour la pose ou l'installation. Elle doit repérer les emplacements, prendre les mesures et, selon le cas, faire des scellements, poser des fixations, des cales ou encore des équerres. Elle vérifie les niveaux et les aplombs, avant de fixer définitivement fenêtres, placards, comptoirs...

Les différentes étapes demandent toutes du soin et de la précision : la netteté des découpes, la précision des assemblages, la qualité des fixations participent à la solidité et à l'esthétique des ouvrages.

Des machines et des outils particulièrement coupants

L'habileté manuelle et l'adresse vont de pair avec la prudence et le respect des consignes de sécurité : à l'atelier comme sur le chantier, la menuisière utilise des machines et des outils extrêmement bien aiguisés et coupants. La concentration est donc de rigueur, lorsqu'elle se sert des différents types de scies, des rabots ou des toupies. Sur un plan plus théorique, la menuisière utilise des connaissances en calcul, en géométrie et en dessin pour lire ou réaliser des plans. Un certain sens artistique lui est indispensable pour proposer des agencements, des éléments de décoration harmonieux et esthétiques.

Moins de construction et plus de montage

En équipement de bâtiment, avec le développement des produits "standard" (portes, fenêtres, escaliers... ou encore meubles de cuisine et salles de bains) fabriqués industriellement, les menuisiers sont de moins en moins des fabricants et de plus en plus des monteurs installateurs. Certains se spécialisent dans l'agencement intérieur et l'équipement de magasins : ils réalisent alors davantage sur mesure des présentoirs, des étagères, des armoires murales ou encore des cloisons de séparation.

Dans les entreprises de menuiserie industrielle, la fabrication est réalisée par différents opérateurs : l'usineuse sur bois, la monteuse bois, la finisseuse sur bois... qui sont d'ailleurs parfois menuisières de formation.

Après plusieurs années d'expérience, la menuisière peut se mettre à son compte. Comme toute artisane du bâtiment, elle doit alors passer commande auprès du technico-commercial bois de son fournisseur, faire des devis, encadrer le travail d'employés... c'est-à-dire prendre en charge la gestion administrative et commerciale de son entreprise.